

N° 50/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

OBJET : Délibération pour retenir un géomètre pour la réalisation du plan topographique dans le cadre du projet de réhabilitation de la mairie.

Le vingt-six septembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 3 septembre 2024

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GRAS Julien, GALLAND Daniel, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSÉS : GIRAUD Sylvie (pouvoir donné à CATELAN Thierry), BARBAN Daniel (pouvoir donné à GRAS Julien)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que trois devis ont été demandés auprès de géomètres locaux pour réaliser un plan topographique dans le cadre du projet de réhabilitation de la mairie.

Monsieur le Maire présente les devis reçus :

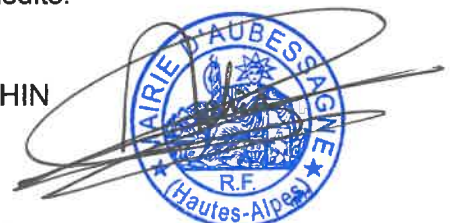
- Entreprise SCP POTIN : 3 328€ HT
- Entreprise Toulemonde Bontoux : 2 566€ HT
- Entreprise Salla Lecomte : 2 430.70€ HT

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider le devis de l'entreprise Salla Lecomte d'un montant de 2 430.70€ HT pour réaliser le plan topographique de la parcelle D244 et de l'intérieur du bâtiment de la mairie dans le cadre du projet de réhabilitation.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire procéder à l'achat des équipements et signer le devis correspondant.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie@aubessagne.fr